



Réf. Farde e-Assemblées : 2271741

N° OJ : 41

Projet d'Arrêté - Conseil du 04/11/2019

Objet : 18 PLAN.- Engagement de la Ville concernant l'utilisation de données cartographiques provenant de Hub.brussels.

Le Conseil Communal,

Considérant que dans le cadre de ces différentes missions, la cellule cartographie et dessin du département Urbanisme réalise quotidiennement des plans ainsi que des cartes (PPAS, RIE, cartes thématiques...) pour l'ensemble des départements de la Ville de Bruxelles. Ces cartes résultent de l'affichage, du traitement et du croisement de données cartographiques pour pouvoir répondre aux demandes formulées par les départements. Les résultats sont également publiés sur CityGIS, l'application de cartographie en ligne de la Ville disponible pour tous les départements;

Considérant que Hub.brussels possède des données indispensables à la réalisation de ces missions telles que le relevé commercial, les caractéristiques des noyaux commerciaux, les résultats des enquêtes chalands et les comptages de flux piétons dans les quartiers commerçants de la Ville de Bruxelles. Ces données font l'objet actuellement de diverses demandes à la cellule cartographie et dessin et ce notamment dans le cadre de la réalisation du Plan Communal de Développement Durable (PCDD);

Considérant que Hub.brussels accepterait de nous fournir ces données moyennant l'acceptation de leurs conditions d'utilisation mentionnées dans la convention réalisée à cet effet;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article unique : Les conditions d'utilisation des données mentionnées dans la convention réalisée par hub.brussels sont approuvées.

Annexes :

[Convention hub.brussels FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)